

# DOCUMENTS A TRANSMETTRE en vue d'une location

Pour le(s) locataire(s) et le(s) garant(s) :

- Pièce d'identité
- Relevé d'identité bancaire
- Contrat de travail
- Trois derniers bulletins de salaire
- Dernier avis d'imposition adressé par les services fiscaux
- Dernière quittance de loyer si locataire (ou taxe foncière si propriétaire)

**UNE ATTESTATION D'ASSURANCE COUVRANT LES RISQUES  
LOCATIFS SERA A REMETTRE LORS DE LA SIGNATURE DU BAIL**

Ces documents sont exigés par notre Caisse de Garantie FNAIM  
aucune location ne saura consentie sans remise de ces documents